

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

42, Place Jacques-Carrier, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00 PAR AN.  
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00  
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## APPRECIATION FLATTEUSE

Bien que nous ayons conscience de l'utilité de notre journal pour les marchands, il nous est toujours agréable de voir notre conviction partagée par les intéressés eux-mêmes. Aussi, pour l'édification de nos lecteurs, comme pour notre propre satisfaction, sommes-nous heureux de reproduire la lettre suivante d'une de nos lectrices :

Mme C. Benoit,

Magasin général,

St-Rémi, Qué.

St-Rémi, 3 mai 1909.

"Le Prix Courant".

Montréal.

Messieurs,—

Ci-inclus mon chèque au montant de deux dollars (\$2) en paiement de mon abonnement à votre journal "Le Prix Courant" pour 12 mois du 1er mai 1909 au 1er mai 1910.

Il me fait plaisir de vous dire que votre journal m'a rendu de grands services durant cette année et que j'ai trouvé les cotations correctes en tout temps.

Mme C. Benoit,

par R. B.

## LA COMMISSION ROYALE

La Commission Royale, chargée de faire une enquête sur l'administration civile de Montréal, a régulièrement poursuivi ses travaux jusqu'au commencement de cette semaine. Le public a pris un grand intérêt aux diverses séances de la commission; cet intérêt ne s'est pas démenti un seul instant et la surprise a été grande quand on eut appris que la reprise des travaux de cette commission était ajournée au 25 de ce mois.

L'ordre d'ajourner serait-il venu de haut, comme on le prétend? Il est permis de le supposer, mais il semble difficile de le croire.

Il ne fait nul doute qu'une pression a dû être exercée en haut lieu par des personnes influentes dont les amis seraient dans une position quelque peu embarrassée

sante et embarrassés pour répondre à certains faits.

Il ne semble pas improbable non plus que, d'ici au 25 mai, certains individus découvrent tout à coup que leur santé ou leurs affaires les obligent à franchir le quarante-cinquième parallèle.

Attendons au 25!

## LE PORT DE MONTREAL

L'arrivée dans le port de Montréal du "Laurentic", marque une nouvelle étape dans l'histoire de la navigation du St-Laurent et dans celle de notre port.

C'est, en effet, le premier navire d'un pareil tonnage; 15,000 tonneaux de jauge, qui ait tenté et réussi la montée du St-Laurent jusqu'au point où il est navigable pour les navires transatlantiques.

D'autres navires de même tonnage viendront bientôt jeter l'ancre dans notre port, car la White Star-Dominion a décidé d'en mettre plusieurs du même type sur sa ligne canadienne.

Nous devons nous féliciter de l'arrivée du premier sans encombre dans notre port. Elle est la preuve que le St-Laurent offre une voie sûre aux navires de grand tonnage, grâce aux travaux d'amélioration du chenal entre Québec et Montréal.

Il faut à notre port des navires capables d'emporter dans leurs flancs de grandes quantités de marchandises. Sur notre fleuve la navigation n'est, chaque année, que de courte durée et il devient nécessaire avec la production toujours croissante des grains de l'Ouest de les expédier rapidement sur les marchés de consommation par la voie la plus économique.

C'est ce que permettront de réaliser les navires à grand tonnage.

Saluons donc le précurseur de ces navires le "Laurentic", félicitons aussi la White Star-Dominion de son esprit d'entreprise et de sa confiance dans le développement commercial du Canada. Adres-

sous également notre hommage aux hommes d'Etat prévoyants qui ont écarté de la voie du St-Laurent les obstacles apportés par la nature à la navigation des grands navires et n'oublions pas dans notre reconnaissance les Commissaires du port de Montréal qui ont tant contribué au résultat que nous constatons aujourd'hui.

Montréal est dès maintenant l'un des ports les mieux aménagés de l'Amérique pour le chargement, le déchargement et l'entreposage des marchandises. Par sa situation centrale, il est véritablement le port national du Canada et doit nécessairement profiter des progrès constants et suivis que fait le Canada en population et en production.

Ces progrès sont rapides, aussi faut-il que rapidement, également, le port national soit en mesure de répondre à toutes les exigences d'une forte augmentation de trafic. Nos hommes d'Etat, nos commissaires du port ont montré qu'ils savaient prévoir. Ils ne perdront pas de vue les besoins pressants du port de Montréal et le doteront bientôt, nous ne saurions en douter, d'une chose nécessaire, essentielle, dans un port de quelque importance, une cale-sèche permettant aux plus grands navires de s'y faire réparer. C'est pour le moment ce qui nous manque le plus; c'est là le besoin le plus urgent à satisfaire.

## LES ASSURANCES

Les Compagnies Canadiennes

A tous les points de vue, il est désirable que les Canadiens assurent soit leur vie, soit leurs biens dans des compagnies canadiennes. Nous l'avons dit ici même, à maintes reprises.

Il est juste, il est bon que l'argent versé en primes par les assurés canadiens entrent dans les coffres des compagnies canadiennes d'assurance pour en sortir en placements canadiens.